



Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 10 décembre 2025

Objet : Question parlementaire n° 3304 du 8 décembre 2025 de Monsieur le Député Marc Goergen concernant « Langues utilisées dans les correspondances avec les administrations étatiques ».

Madame la Ministre,

En date du 8 décembre 2025, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe du Ministre de la Fonction publique et de la Ministre de la Justice.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Marc Goergen.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de la Justice

(s.) Elisabeth Margue